



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2014

Offlanges, le 15 septembre 2014

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean MICHAUD, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Claude COMTE.

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT.

### CONVENTION SIDEC POUR EFFACEMENT BT LIÉ AU RENFORCEMENT RUE DE LA CHAUX

Le maire présente au conseil municipal le courrier reçu de M et Mme Michel HENRY qui demandent l'effacement des réseaux jusqu'à leur habitation.

Après délibération, les conseillers confirment, à l'unanimité, les travaux d'effacement BT lié au renforcement Bas rue de la Chaux jusqu'à l'extrémité de la rue et autorisent le maire à signer la convention afférente. Le montant des travaux à la charge de la collectivité s'élève à 1 747.35 €.

### CONVENTION ORANGE ENFOUISSEMENT RESEAUX TELECOMMUNICATIONS

Les conseillers approuvent, à l'unanimité, la convention avec ORANGE pour la dissimulation des réseaux rue de la Bougarde et rue de la Chaux

Le coût de ces travaux s'élèvera à 5368 € dont 966.24 € à la charge de la commune.

### TRAVAUX GENIE CIVIL POUR DISSIMULATION RESEAUX TELECOMMUNICATIONS

Les conseillers approuvent, à l'unanimité, le devis de l'entreprise EIFFAGE concernant les travaux de génie civil pour la dissimulation des réseaux rue de la Bougarde et rue de la Chaux.

Le coût de ces travaux s'élève à 17 404.38 € TTC.

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

A la suite du vote, les membres du bureau de l'association foncière nommés par le conseil municipal sont les suivants :

MM Michel AUBRIOT, Luc BARBIER et Thierry VINCENT.

### DESTINATION DES COUPES DE BOIS 2015

Le conseil municipal décide à l'unanimité des destinations suivantes :

Délivrance aux affouagistes : parcelles 31af, 32af, 42af et 43af

Mode d'exploitation : sur pied - Délai d'exploitation : 15/04/2017

Garants : MM Marc BARBIER, Ludivine GERARDIN, Claude CLERGET.

Vente de gré à gré des produits de faible valeur : parcelles 32af, 42af et 43af (ouverture de cloisonnements) taillis et petits bois.

Vente de futaies affouagères : parcelles : 31af, 32af, 42af et 43af: chênes, hêtres, autres feuillus.

Délai d'abattage : 15/03/2016

Pour les lots de plus de 1000 €, escompte de 2% pour les bois sur pied et de 1% pour les bois façonnés.

### QUESTIONS DIVERSES

- Vente de bois des parcelles 36,37, 45 et 47 (chemin de la Poste) à la scierie de Falletans pour un montant de 8469 €.
- Remboursement de 1724 € par l'entreprise MANZONI pour une coupe non autorisée sur les parcelles ZD 96 et 100
- CCNOJ : Monsieur le maire rend compte des difficultés financières de la CCNOJ qui ont entraîné la décision de fermer la crèche de Moissesey au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et de réorganiser les accueils dans le périscolaire et l'extrascolaire.
- M le maire répond aux questions posées par M LENOBLE lors du précédent conseil
- Présentation des objectifs de la commission cadre de vie par Mmes GERARDIN et LEROY.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22 h40.

